

# Pleine Page

## DOSSIER : VOTE DU BUDGET

## ÇA SE PASSE À MARLY

- La place Gabriel Péri prend vie !
- Elections européennes le 9 juin.
- Bientôt le premier parc canin !

# Sommaire

## 3 L'AVENUE HENRI BARBUSSE EST TERMINÉE !

- Survolez l'avenue en vidéo en scannant le QR code !

## 4 LA PLACE GABRIEL PÉRI PREND VIE !

- Entamée en juin 2023, la place Gabriel Péri métamorphosée avance à vue d'oeil !

## 5 RUE ROGER SALENGRO : DES TRAVAUX BIEN AVANCÉS

## ROUTE DE PRÉSEAU / RUE JEAN JAURÈS : UN AXE MAJEUR EN PLEINE RÉNOVATION

## 6 GROUPE SCOLAIRE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE.

- Faisons le point sur un chantier d'envergure !

## ET AUSSI, DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DU QUARTIER DE LA BRIQUETTE :

- Le CFA ouvrira ses portes en 2025.
- Le restaurant se reconstruit.

## 7 6 QUESTIONS À...

- Céline Plateel-Thuin. Chargée de l'urbanisme - logement - lutte contre l'insalubrité - grands travaux - accessibilité - transports - rénovation urbaine.

## 8 DOSSIER BUDGET : LES 4 GRANDS OBJECTIFS DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

## 12 CONSEILS MUNICIPAUX

- Conseils municipaux des 20 mars et 4 avril 2024.

## 13 CITOYENNETÉ - ELECTIONS EUROPÉENNES

- Elections européennes : rendez-vous le 9 juin 2024 !
- Une cérémonie pour les jeunes citoyens.
- Bienvenue aux nouveaux marlysiens.
- Le Conseil municipal des Enfants.
- Le projet Erasmus primé !
- Comprendre le fonctionnement du Parlement européen.

## 16 ENVIRONNEMENT

- La question des composteurs.
- 3 milliards d'arbres supplémentaires à l'horizon 2030, Marly y contribue !

## 18 CCAS

- Inauguration du Centre Communal d'Action Sociale.
- Retour sur le Jeudi des Aînés.
- Infos Noces d'Or et de Diamant.

## 19 AGENDA

## 20 ACTUALITÉ

- Fermeture temporaire de la maison des associations.

## 21 CULTURE

- Une première Saint Patrick réussie !
- Une déambulation poétique avec Nicolas Minair.
- L'art dans nos quartiers.

## 22 LA PAGE DES P'TITS LOUPS

- On t'explique les Conseils de Quartier.

## 23 CONSEILS DE QUARTIERS

- La première réunion interquartiers a eu lieu.
- Et si votre toutou devenait l'un des ambassadeurs du parc canin de Marly ?

## 24 COMMERÇANTS

- Patricia et André Fournier certifiés artisans en'Or.
- Ils sont nouveaux à Marly !

## 25 ASSOCIATIONS

- Du tir à l'arc pour le 8 mars.
- Bravo au Bushido Karaté.
- Une belle journée au Baragraphe.
- 2024 kg de bouchons : merci pour votre enthousiasme !

## 26 ÉTAT CIVIL

## 27 EXPRESSION DES GROUPES



Jean-Noël Verfaillie  
Maire de Marly  
Vice-président de Valenciennes Métropole  
Conseiller départemental du Nord

Lors des deux premiers Conseils Municipaux de l'année qui se sont déroulés les 20 mars et 4 avril dernier, nous avons débattu de nos rapports d'orientation budgétaire et du budget. Dans un contexte économique et géopolitique plus que jamais incertain, nous mettrons tout en œuvre avec mon équipe municipale, pour atteindre les quatre objectifs que nous nous sommes fixés.

Tout d'abord, nous poursuivons la mise en œuvre des grands projets pour Marly. Vous le savez, ils sont déjà bien engagés : l'avenue Henri Barbusse est désormais réouverte à la circulation dans les deux sens et le mobilier (lampadaires, bancs, poubelles) sera posé très prochainement, le rez-de-chaussée du nouveau groupe scolaire Hélène Carrère d'Encausse est sorti de terre, la place Gabriel Péri avance à vue d'œil. D'ailleurs, je peux déjà vous annoncer qu'elle accueillera les festivités de Noël, le 21 décembre prochain. Le traditionnel feu d'artifice de fin d'année et des surprises seront au rendez-vous, tout comme le Père Noël !

Deuxièmement, nous poursuivons la baisse des taux d'imposition. C'était une promesse faite aux Marlysiens : la taxe foncière a ainsi baissé de 7,34 % entre 2020 et 2024.

Ensuite, afin de mener à bien nos projets, nous nous engageons à maîtriser nos dépenses réelles de fonctionnement, c'est-à-dire que nous mettons tout en œuvre pour continuer sur notre lancée en gérant les finances avec la rigueur nécessaire, et en apportant, entre autres, une vigilance particulière à nos dépenses énergétiques. Enfin, nous tenons le cap de rationaliser nos emprunts au plus près de nos investissements. Pour cela, nous empruntons au bon moment et uniquement ce dont nous avons besoin pour investir, et nous multiplions les demandes de co-financement, en allant chercher, avec toute notre énergie, un maximum de subventions. Sur certains projets, ce sont presque 80% qui sont co-financés par nos partenaires (Valenciennes Métropole, Département, Région, ANRU, fonds européens...).

Tous les détails du budget prévisionnel de notre ville sont à découvrir dans le dossier principal de cette édition, en pages 8 à 11.

Vous le verrez, ce nouveau numéro de votre magazine Pleine Page fait la part belle à nos chantiers, afin de vous informer des avancées et de vous donner un point de vue unique sur les beaux projets qui métamorphosent durablement notre ville.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Un peu moins d'un an de travaux auront été nécessaires pour rénover l'entrée de ville (le Carrefour de Romainville) et l'avenue Henri Barbusse ! La patience est récompensée avec désormais :

- des placettes réhabilitées (Les Tamaris et Espace Jules-Henri Lengrand pour permettre le stationnement
- une piste cyclable bidirectionnelle et sécurisée
- des nombreux arbres et végétaux
- des plateaux pour ralentir la vitesse des automobilistes
- des trottoirs sécurisés pour les piétons

Prochainement, un parking de 41 places sera aménagé ruelle Dufour.

SURVOLEZ L'AVENUE EN VIDÉO  
EN SCANNANT CE QR CODE.





## LA PLACE GABRIEL PÉRI PREND VIE !

La place vue du ciel, le 5 avril 2024.

### ENTAMÉE EN JUIN 2023, LA PLACE GABRIEL PÉRI MÉTAMORPHOSÉE AVANCE À VUE D'OEIL.

Les bassins de stockage des eaux de pluie ont disparu sous le pavement de dalles claires. L'amphithéâtre naturel se dessine. L'aire de jeux va bientôt reprendre place dans le nouveau parc Oscar Carpentier. La fin de l'été annoncera l'achèvement des travaux hormis quelques plantations qui seront réalisées à l'automne.

#### ZELKOVA SERRATA.

C'est le nom de l'arbre qui a été planté, mi-mars, sur la place Gabriel Péri ! De la famille botanique des Ulmacées, il est âgé de plus de 20 ans. Avec son port majestueux, à large couronne aérée, il apportera une belle ombre portée.

Ce qui fait le charme du Zelkova, ce sont ses feuilles, proche du feuillage de l'orme qui sont plus délicatement découpées et gracieuses. A la belle saison, vous apprécierez ces feuilles vert foncé qui deviendront flamboyantes en automne, en passant progressivement du brun rouge au jaune orangé.

Avec sa croissance assez lente, il ne nécessite pas d'entretien particulier (pas d'élagage), on peut espérer obtenir à maturité, un houppier globuleux de 10-12 m de diamètre et une hauteur de 12-15 m. Il possède également une bonne résistance à la sécheresse et aux maladies.

Les plantations, sur la place mais également le long de l'avenue Henri Barbusse, rue Oscar Carpentier et sur le parvis de l'école Jules-Henri Lengrand représenteront, à terme :

- 95 arbres répartis en 24 essences
- 11 372 plantes (strates arbustives, vivaces, graminées, bulbes...)



## RUE ROGER SALENGRO : DES TRAVAUX BIEN AVANCÉS.

Renouvellement de l'enrobé fortement dégradé, création d'écluses avec plateaux afin de réduire la vitesse, aménagement des trottoirs, d'une piste cyclable et de places de stationnement... la rue Roger Salengro était une priorité ! La fin des travaux est annoncée pour l'été 2024.

## ROUTE DE PRÉSEAU / RUE JEAN JAURÈS : UN AXE MAJEUR EN PLEINE RÉNOVATION.

Depuis mars, l'axe Route de Préseau / Rue Jean Jaurès a commencé sa transformation, depuis la sortie d'autoroute jusqu'au rond-point de l'avenue Fabien Thiémé. L'année prochaine, le deuxième tronçon (entre le rond-point de l'avenue Fabien Thiémé et le carrefour de Romainville) sera à son tour rénové.

Dans un premier temps, ce sont les travaux d'assainissement et d'eau potable qui sont effectués. Ensuite, viendront la réfection de la voirie avec une largeur de 6 mètres et la création de plateaux ralentisseurs, la réfection des trottoirs avec la mise en place de bandes cyclables. Enfin, les aménagements paysagers parachèveront ces travaux réalisés par le Département et la Ville de Marly.

### CET ÉTÉ, LE CARREFOUR À FEUX TRICOLORES À L'ENTRÉE DU QUARTIER DES FLORALIES SERA LUI TOTALEMENT REVU POUR LAISSER PLACE À UN ROND-POINT.



# GROUPE SCOLAIRE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE



## FAISONS LE POINT SUR UN CHANTIER D'ENVERGURE !

Alors qu'un premier arbre a été symboliquement planté le 17 janvier dernier, le chantier du nouveau groupe scolaire situé au 56 rue Paul Vaillant Couturier suit son cours, à bon rythme ! Rappelons que l'objectif est d'accueillir les premiers écoliers à la rentrée de septembre 2025.

Les fondations sont à ce jour terminées. Les dalles et murs bétons du rez-de-chaussée sont réalisés à 80%. La suite se passe au premier étage où l'ossature bois des murs ainsi que la charpente sont en cours de pose. Dès la rentrée de septembre 2024, l'enveloppe du bâtiment (murs, toitures, fenêtres) sera réalisée et le second œuvre (cloisons, électricité, chauffage, plomberie...) pourra intégrer les lieux afin d'équiper le bâtiment.

## ET AUSSI, DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DU QUARTIER DE LA BRIQUETTE :



### LE CFA OUVRIRA SES PORTES EN 2025.

L'ouverture officielle devrait avoir lieu en janvier 2025 et formera jusqu'à 900 apprentis. Ce chantier de 22 millions d'euros s'inscrit dans le renouvellement du quartier de La Briquette. La coque et le bardage sont terminés, la peinture est en cours dans les salles de classe.

### LE RESTAURANT SE RECONSTRUIT.

De son côté, le restaurant qui avait pris feu dans la nuit du 28 au 29 juin 2023, renaîtra de ses cendres exactement au même endroit. Le bâtiment sera construit d'ici octobre et l'ouverture est programmée pour mai 2025, le temps de réaliser tous les aménagements.



## 6 questions à...

### Céline Plateel-Thuin

Chargée de l'urbanisme - logement - lutte contre l'insalubrité - grands travaux - accessibilité - transports - rénovation urbaine.

**L'avenue Henri Barbusse est terminée. Depuis le 2 avril, la circulation se fait de nouveau dans les deux sens. Quel bilan tirez-vous de ce chantier ?**

Les travaux de finition sont en cours, ils comprennent l'installation des panneaux de signalisation, le changement des candélabres et la suppression des câbles inutiles encore présents sur les façades et bien-sûr la mise en place du mobilier urbain. Celui-ci comprend des arceaux pour les vélos, des potelets pour marquer les passages piétons, mais aussi des poubelles réparties sur toute l'avenue. Des bancs seront également installés sur les placettes Jules-Henri Lengrand et les Tamaris.

Ce chantier a été effectué en des temps records, puisqu'il a fallu moins d'un an pour achever cette requalification totale de 650 mètres de long, qui comprenait également tous les réseaux (eau pluviale, eau usée, enfouissement des réseaux électriques quand c'était possible, la fibre et le gaz). L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Marlysiens. Aussi, une place importante a été laissée aux plantations, ce point a été travaillé en collaboration avec Thomas Jorieux, élu à l'environnement, sous la direction de Monsieur le Maire. Avec cette avenue, Marly passe vraiment dans le XXI<sup>e</sup> siècle, il était inconcevable que l'avenue de Verdun à Valenciennes ne se poursuive pas sur une avenue totalement revue à Marly. Le traitement est différencié, plus qualitatif à Marly, afin de marquer l'entrée de Ville. L'objectif est de redonner une nouvelle image à Marly et de recréer de l'attractivité. Rien n'avait été fait depuis 20 ans sur cette avenue ! Il était grand temps de s'y mettre.

Sur l'avenue, enfin il est désormais possible de circuler à pied, en fauteuil, avec une poussette, à vélo, et ce en toute sécurité. La création d'une piste cyclable s'inscrit dans le plan vélo et remplace le centre-ville de Valenciennes à quelques minutes seulement de notre place Gabriel Péri.

**Le chantier de la place Gabriel Péri est lui aussi lancé depuis mai 2023, où en sommes-nous, en ce mois de mai 2024 ?**

Les plantations ont eu lieu au tout début du printemps afin de respecter le calendrier de la nature et favoriser la reprise des racines. Un Zelkova Serrata, arbre remarquable, a été implanté en mars. Il est âgé de plus de 20 ans, c'est une essence d'arbre qui pousse très lentement, il n'abîmera donc pas le pavage qui se déploie sur toute la place. Ce pavage est un béton désactivé aux teintes claires, pour éviter l'effet accumulateur de chaleur lors des étés aux températures de plus en plus élevées, associé et des pierres de calminia, elles-aussi claires.

Sur la première partie de la place (côté avenue), nous sommes nécessairement dans un univers très minéral pour ne pas laisser l'eau s'infiltrer en raison des carrières souterraines. Pour compenser, des immenses cuves sont enfouies sous la place afin de récupérer les eaux et de les utiliser pour l'arrosage de nos espaces verts. En surface de la place, un filet d'eau sera visible de la partie minérale jusqu'à la partie végétale du parc et il rejoindra la Rhonelle. Ce filet d'eau sera un trait d'union entre la place Gabriel Péri et le futur Parc Urbain qui longera la Rhonelle.

Cela n'a pas pu vous échapper si vous passez près du chantier, les équipes avancent à la vitesse grand V ! A la fin de l'été 2024, le parc sera de nouveau accessible et l'aire de jeux sera réinstallée pour la rentrée de septembre. Le parvis de l'école JHL est déjà planté, et bientôt les allées seront emmenagées. Pour Noël, les festivités pourront avoir lieu sur la place avec la traditionnelle descente du Père Noël, le feu d'artifice et d'autres surprises. Je ne doute pas que Laurence Morel, élue en charge de la culture, saura exploiter ce nouveau potentiel pour faire de cette place un lieu de vie et de rencontres culturelles pour les Marlysiens.

## (Re)découvrez le parcours de l'eau en vidéo.



**L'année 2024 s'annonce également marquée par des grands chantiers, notamment la route de Préseau et la rue Jean Jaurès, quel est l'enjeu ?**

L'enjeu principal c'est de traiter une autre entrée de ville, après le carrefour de Romainville, en s'attaquant à cette deuxième artère principale.

L'autre enjeu est d'adoucir la circulation sur la portion située entre le boulevard Fabien Thiémé et le carrefour de Romainville. C'est très résidentiel. Il est important d'inciter les voitures à emprunter le boulevard Fabien Thiémé qui est lui conçu pour un trafic plus intensif. Là encore, les espaces piétons seront privilégiés et la circulation des vélos encouragée et sécurisée. Les espaces seront, là aussi, végétalisés au maximum.

On pourrait regretter que les travaux de Jean Jaurès aient dû commencer alors que l'avenue Barbusse n'était pas encore ouverte dans les deux sens. En effet, les travaux de Jean Jaurès ont dû être avancés pour intervenir au plus vite sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, qui étaient dans un état catastrophique. Il y a donc eu un petit chevauchement de calendrier qui n'est aujourd'hui plus que de l'histoire ancienne.

Cette année, c'est donc la première partie (route de Préseau) qui sera traitée de la sortie d'autoroute jusqu'au rond-point de l'avenue Fabien Thiémé, et l'année prochaine, nous pourrons attaquer la seconde partie, du rond-point de Fabien Thiémé au carrefour de Romainville (rue Jean Jaurès).

Cet été, le carrefour des Floralies laissera place à un rond-point, qui permettra de fluidifier le trafic et donnera au quartier des Floralies une vraie identité. Le mail qui longera cette rue au nouveau visage, sera végétalisé pour lui-aussi créer un lien avec le futur parc Urbain. Bref, on aura une liaison douce, arborée, pensée comme une véritable promenade. Evidemment, une piste cyclable est intégrée au projet ! L'objectif est de relier toute la Zone des 10 muids, déjà revue avec une piste cyclable pour permettre aux salariés de rejoindre la zone d'activité.

A terme, il sera possible de faire une belle boucle en vélo au départ de Valenciennes, en remontant toute l'avenue Barbusse, puis la rue du 19 mars (ou la rue Albert Schweitzer) avant de redescendre la rue Jean Jaurès vers Valenciennes ou Aulnoy.

**La rue Roger Salengro était dans un état catastrophique et fait partie des premières rues totalement refaites à Marly. Où en est le chantier ?**

Il fallait absolument la commencer avant la fin d'année 2023, elle n'aurait pas résisté à un hiver de plus ! Le bitume avait été coulé sur des pavés, il a donc fallu raboter sur 30 à 40 cm pour pouvoir enlever les pavés et faire une réfection en profondeur qui dure dans le temps. De trop nombreux automobilistes ont abimé leur véhicule à cause de l'état catastrophique de la rue Roger Salengro. Là encore, on fait en sorte d'apaiser la circulation en créant des rétrécissements végétalisés. Il était aussi très important de sécuriser les utilisateurs du stade Papin en créant un véritable trottoir qui n'existait pas. Les enfants étaient obligés de marcher sur la route, une fois descendus des voitures garées en épi. Ces travaux sont l'opportunité de refaire également tout l'assainissement, les réseaux d'eau potable qui en avaient plus que besoin.

**La rue du 19 mars va-t-elle être revue elle aussi ?**

Oui, elle fait partie des axes majeurs qui vont être revus. Elle sera faite dans un second temps (fin 2025) car elle va servir de rue de délestage dans le cadre des travaux de la rue Jean Jaurès. Là encore, une piste cyclable sera aménagée et sécurisée pour encourager un maximum de Marlysiens à enfourcher leur vélo pour leurs déplacements quotidiens. Les différentes couches de revêtement seront traitées pour supporter durablement le passage des poids-lourds. Des plateaux ralentisseurs seront aménagés et des places de stationnement seront créées près des habitations.

**Pouvez-vous nous parler du nouveau groupe scolaire qui sort de terre ?**

L'école Hélène Carrère d'Encausse, située à l'entrée de ville côté Paul Vaillant Couturier, sort de terre en effet. Le rez-de-chaussée est désormais visible, à terme, il y aura deux étages. La rentrée est toujours prévue pour septembre 2025, l'idée est de terminer le gros œuvre pour février 2025 afin que puissent être aménagés les espaces extérieurs et les 18 salles de classe (12 élémentaires et 6 maternelles). Il y a énormément de normes à respecter pour le mobilier qui verra passer les petits écoliers. Avec Assia Lazreg, nous travaillons de concert pour proposer des solutions innovantes à l'inspection académique. Cet établissement en avance sur son temps et à hautes qualités environnementales, remplacera deux écoles aux bâtiments vétustes et très énergivores. Les écoliers pourront profiter d'un cadre à l'environnement unique et verdoyant, où il sera possible de faire classe dehors quand la météo le permet ! A ma connaissance, il n'y a pas d'autres écoles de ce type dans les environs ! A l'heure où on parle de re-végétalisation des cours d'école, c'est quand même extraordinaire de pouvoir offrir un tel cadre scolaire à nos petits Marlysiens, au plus proche de la nature.

En fait, pour chaque chantier engagé, tout est vraiment pensé pour que les Marlysiens se sentent bien dans leur ville et que de nouvelles familles viennent s'y installer, nos infrastructures scolaires rénovées ou neuves sont là pour les convaincre !

Bref, notre ville est en chantier, un chantier d'avenir qui remet les Marlysiens d'aujourd'hui et ceux de demain, ainsi que les considérations environnementales au cœur de la ville.

# LES 4 GRANDS OBJECTIFS DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

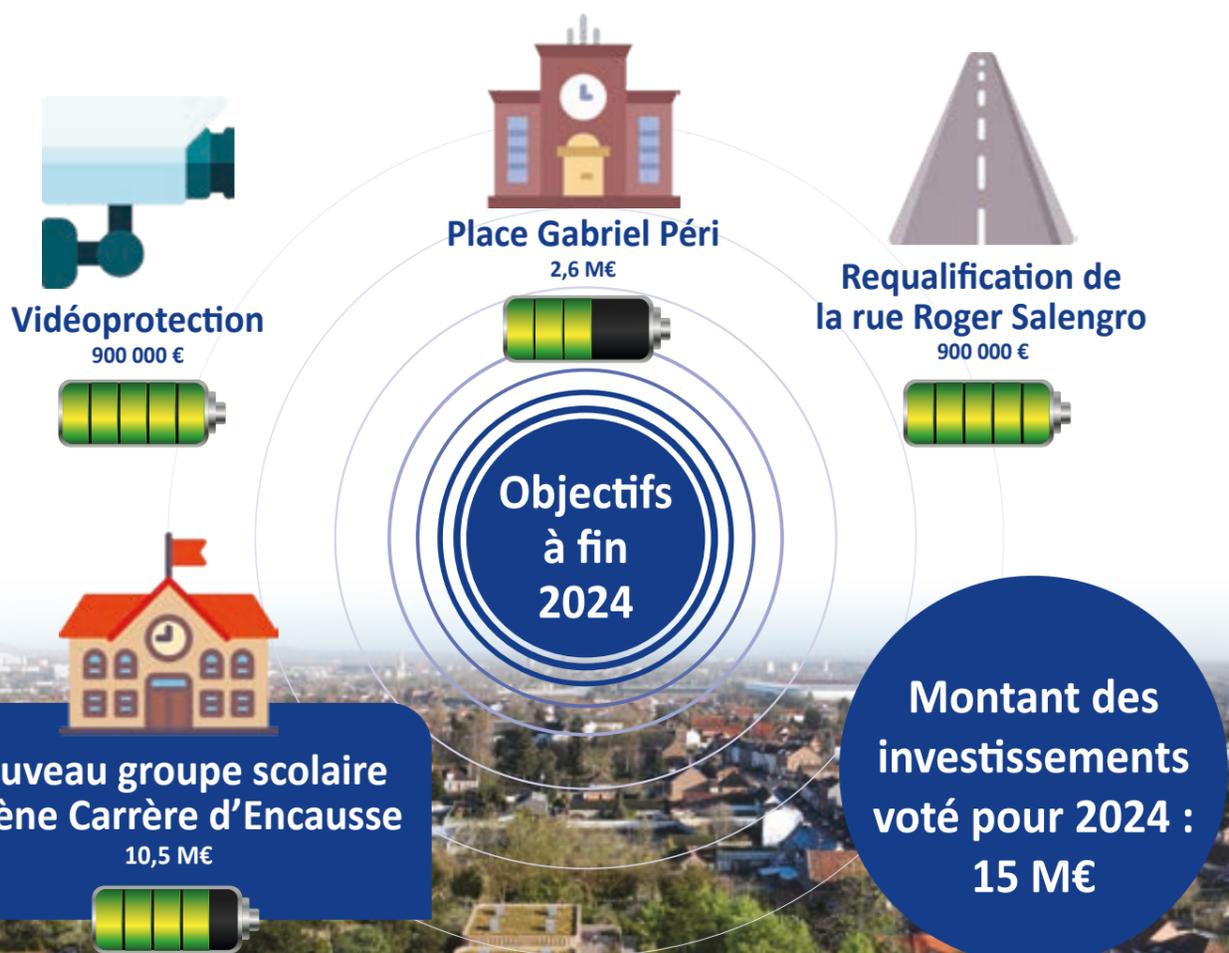
## LE CONTEXTE

Le contexte économique reste plus jamais incertain avec une inflation qui reste à un niveau très élevé, elle atteignait 5,2% en 2022, était de 4,9% en 2023 et pourrait être de 2,8% cette année.

## Mandat 2020-2026

Objectif : + de 34M€ d'investissement  
Dont 11 M€ déjà réalisés

## OBJECTIF 1 : POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS !



## ET AUSSI, EN 2024, DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS :

- Requalification de la route de Préseau et de la rue Jean-Jaurès : 1 050 000 €
- Aménagement de la ruelle Dufour : 470 000 €
- Création d'un parc urbain : 350 000 €
- Aménagements des espaces publics de La Briquette : 60 000 €
- Démolition des logements de fonction Marie Curie : 150 000 €
- Aménagements du cimetière : 110 000 €
- Aménagements des espaces publics de La Briquette : 60 000 €
- Aménagement d'un cimetière animalier : 50 000 €
- Travaux dans les bâtiments communaux : 400 000 €



# OBJECTIF 2 : POURSUIVRE LA BAISSSE DES TAUX D'IMPOSITIONS DES MÉNAGES.

L'objectif est de se rapprocher des taux d'imposition des communes voisines. Cette année encore, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties est en baisse d'un point, passant de 51,47% à 50,47%. La baisse du taux de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires se poursuit également, diminuant d'un point.

4<sup>e</sup> baisse consécutive  
**-7.34 %**  
 depuis le début du mandat



" Pour bien comprendre la baisse des taux d'imposition, il est important de rappeler que les impôts sont calculés avec deux éléments. Tout d'abord, il y a les bases qui sont fixées par l'Etat, elles sont revalorisées tous les ans et ne peuvent pas être modifiées par la commune. Ensuite, il y a les taux, fixés par la ville et sur lesquels il est possible d'agir pour faire baisser la note des ménages et encourager de nouvelles familles à s'installer chez nous. Comme promis, à Marly, ces taux ont baissé d'un point chaque année depuis 2020. "

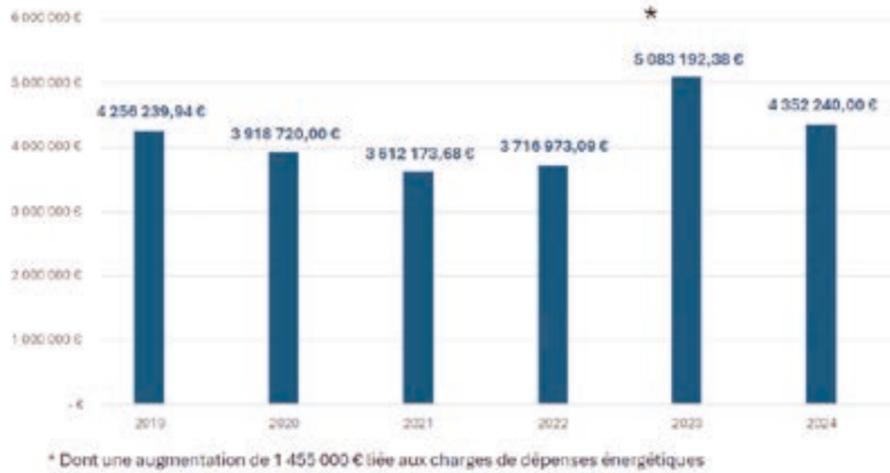
**Yves FLOQUET**  
 Elu chargé des finances

# OBJECTIF 3 : POURSUIVRE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT.

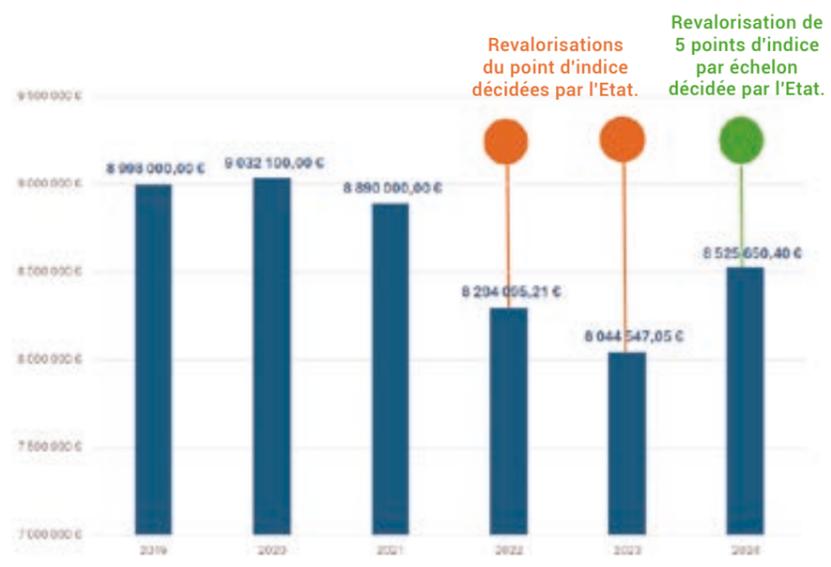
Faire mieux avec moins, pour une gestion globale plus équilibrée. Depuis 2020, comme dans un budget familial, pour chaque dépense la question se pose : "Est-ce pertinent ?".

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL.

Les charges à caractère général diminuent de 14,38% notamment grâce à la maîtrise de nos consommations et à la contractualisation annuelle du groupement de commande par la CAVM qui permet de limiter l'impact sur le poste de dépenses énergétiques.



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : LES CHARGES DE PERSONNEL.



# OBJECTIF 4 : RATIONNALISER NOS EMPRUNTS AU PLUS PRÈS DE NOS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.

POUR CELA LA STRATÉGIE DE FINANCEMENTS REPOSE SUR 3 POINTS :

➔ **Maintenir une capacité d'autofinancement.**

Les économies réalisées depuis 2020 permettent de venir alimenter l'investissement à la hauteur de 4 500 000 €

➔ **Atteindre 80% de co-financement.**

La limite légale de possibilité de co-financement est de 80% maximum. La municipalité rencontre chaque partenaire pour lui expliquer les projets, leur dimension structurante et leurs enjeux méritant le meilleur accompagnement.



➔ **Emprunter au bon moment, le bon montant.**



**2024 : HYPOTHÈSE D'EMPRUNT DE 4 MILLIONS €**

# CONSEILS MUNICIPAUX DES 20 MARS ET 4 AVRIL 2024.

## Autorisation de signer les marchés « entretien des espaces verts de différents secteurs de la Ville.

Le sujet avait été évoqué par Jean-Noël VERFAILLIE lui-même lors de la cérémonie des vœux 2024 à la population, l'entretien des espaces verts n'était pas satisfaisant. Il avait pris l'engagement que le marché serait prochainement revu. Pour favoriser le nombre d'entreprises susceptibles de répondre au marché celui-ci a été divisé en 7 lots et au total 3 entreprises différentes sont retenues.

Suite à un entretien entre les maires et les entreprises retenues pour leur indiquer l'importance de soigner le cadre de vie des marlysiens, les totes ont pu démarrer début avril. Cependant ne soyez pas surpris si certaines zones restent non tondues. La gestion différenciée reste appliquée.

## Parc Naturel Urbain de la Rhonelle, présentation du projet, constitution du jury et lancement du concours de maîtrise d'œuvre, autorisation de solliciter les subventions.

Cette délibération technique concerne le projet ambitieux déjà évoqué que sera le Parc Urbain. Ce grand espace vert qui s'étendra du Parc Jacques Brel au niveau du Moulin jusqu'à l'autoroute. A terme il constituera un véritable poumon vert au cœur du valenciennois, qui à titre d'idée, sera 11 fois plus grand que le parc de la Rhonelle à Valenciennes. Enfants, familles, joggeurs, pêcheurs, promeneurs... l'idée est que les différents espaces permettent à chacun d'y trouver son bonheur.

Mais avant de pouvoir présenter de futurs aménagements aux habitants à l'occasion d'une réunion publique, il faut que les architectes, à travers un concours, puissent faire leurs propositions. Ce projet évalué à près de 10M€, prend pleinement en compte les enjeux de renaturation et de requalification des friches industrielles ce qui permettra de bénéficier de subventions importantes.

Mais pour lancer le concours et solliciter les subventions, il fallait une délibération du conseil municipal.

## Signature d'une convention opérationnelle entre la Ville et l'Etablissement Public Foncier / secteur « Marly – Habitations, ruelle Dufour ».

Dans le cadre du projet de rénovation d'avenue Barbusse, la Ville a pris l'engagement de créer un parking au niveau de l'actuelle ruelle Dufour afin de permettre aux habitants et aux clients des commerces de l'avenue de bénéficier de plus de 40 places de stationnement.

Dans un premier temps, la ville, à travers son CCAS a pu accompagner l'ensemble des relogements. Une fois les logements vacants, elle a pu acquérir les habitations au fur et à mesure. Dès qu'elle sera propriétaire de l'ensemble, les démolitions pourront être effectuées afin d'y créer cette poche de stationnements supplémentaires.

Pour l'acquisition des habitations et la démolition, la ville de Marly travaille avec l'Etablissement Public Foncier (EPF). Ce partenariat lui permet ainsi de voir une partie des frais de démolition pris en charge par l'EPF et minorer ainsi le coût total du projet.

## Signature du futur contrat de quartier 2030.

Le précédent contrat de ville qui couvrait la période 2014 - 2023 est arrivé à échéance. Le prochain 2024 - 2030 aura pour priorité pour l'ensemble de l'agglomération :

- l'insertion - notamment pour les jeunes et les femmes. Cet axe s'inscrit pleinement avec les orientations développées depuis 2020 par notre CCAS.
- le soutien à la parentalité et la réussite éducative.

Plus spécifiquement pour la Ville de Marly, l'accent est également mis sur 3 enjeux locaux

- Favoriser l'appropriation par les habitants du Projet de renouvellement urbain. Cela fait écho à la mission de la Maison du projet inaugurée en octobre 2022 et qui poursuit ces missions.

- L'implantation de l'école Hélène Carrère d'Encausse sur le quartier dont la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre s'est faite en début d'année.

- La réhabilitation des logements du Quartier, en lien avec le travail mené par Partenord.

## Adoption des taux communaux de taxe foncière et taxe d'habitation.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2023 a diminué de 1.91 %, la baisse se poursuit avec un taux de 50,47% en 2024, contre 51,47% en 2023.

Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, le taux passe de 71,31% en 2023 à 70,31% en 2024.

Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) s'élevait à 23.11 % en 2019, il sera de 21,11% en 2024.

Lire aussi page 10.

## Actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement.

Lire pages 8 et 9, le programme d'investissement massif.

## Adoption du Budget Primitif 2024 de la ville de Marly.

Lire pages 8 à 10.

## Convention de partenariat pour la réalisation de travaux sur la route de Préseau et la rue Jean Jaurès RD 73.

La ville de Marly et le Département du Nord vont réaliser en 2024 des travaux de requalifications complètes de la RD 73 dans sa partie comprise entre l'entrée d'autoroute A2 et l'avenue Fabien Thiémé.

Ces travaux ont pour but de revoir le profil de voirie, de sécuriser cet axe en y implantant des plateaux ralentisseurs, de mettre les trottoirs aux normes et de créer des pistes cyclables.

L'entrée du quartier des Florales sera revue afin d'y implanter un nouveau giratoire.

De nouveaux arrêts de bus vont être créés et les arrêts de bus existants seront réaménagés afin de promouvoir les transports en communs et favoriser la mise en place du projet LIANE proposée par le SIMOUV.

Un point particulier a été porté sur le traitement paysager du projet afin d'inscrire l'axe de la RD 73 dans un schéma urbain et enlever à ce dernier son caractère routier.

Les matériaux mis en place respecteront les normes environnementales en vigueur avec l'emploi par exemple d'enrobés dit « enrobés verts » pour les pistes cyclables.

Un groupement de commandes sera mis en place entre le Département du Nord et la ville de Marly afin de garantir le respect des délais, une meilleure coordination des actions et de meilleurs prix entreprises sur le projet global.

Lire aussi pages 5 et 7.

## Autorisation de signature : avenant n° 1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole relative à la réalisation des études et travaux d'aménagement de la Place Gabriel Péri et de la rue Oscar Carpentier.

Cet avenant vient modifier le périmètre d'intervention pour inclure la ruelle DUFOUR et l'espace Jules Henri Lengrand.

## Versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Marly.

Le CCAS, qui a pris place au sein de nouveaux locaux, place Jules Henri Lengrand, pourra poursuivre son accompagnement de l'ensemble des publics grâce à sa subvention maintenue à 460 899.44 euros au titre de l'année 2024.

Le CCAS a vu sa subvention considérablement augmenter depuis 2020 puisqu'elle avoisinait à les 250 000€ à cette période.

## Subvention annuelle de fonctionnement accordée aux associations.

La ville soutient le milieu associatif par l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement et/ou la mise à disposition d'installations municipales. A ces sommes peuvent s'ajouter le vote en cours d'année d'autres subventions de caractère exceptionnel pour des événements jugés importants et engendrant des frais inhabituels. Les subventions ne sont pas allouées automatiquement mais sur demande et après instruction d'un dossier complet rendu dans les délais impartis. L'octroi d'une subvention est conditionné à l'engagement de l'association bénéficiaire à respecter la laïcité, les gestes écocitoyens et les efforts de développement durable, à lutter contre les discriminations, à participer aux événements organisés par la ville et aux cérémonies patriotiques principales, à communiquer un bilan financier certifié. Certaines associations n'ont pas déposé de demande de subventions par choix notamment quand leur trésorerie ne le justifiait pas. D'autres associations n'ont pas encore déposé l'ensemble des documents permettant l'instruction de leur dossier. Pour 2024, la somme de 49 150 € est allouée en subvention de fonctionnement. La valorisation est de 440 336 €, soit un montant total de 489 486 € qui témoigne de l'effort d'accompagnement de la ville de Marly pour ses associations.

## Subvention à l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de valenciennes au titre de l'exercice 2024.

Les centres sociaux de la ville de Marly sont implantés sur 2 sites, au sein du quartier des Florales et au sein du quartier de La Briquette.

Au-delà de la mise à disposition d'un bâtiment rue de Champagne, ils perçoivent une subvention de la ville pour les accompagner dans leurs activités. La ville est notamment attentive à ce qu'ils puissent rayonner sur l'ensemble de la ville de Marly et qu'ils renforcent leur accompagnement auprès des publics jeunes et ados.

Au titre de l'année 2024, la subvention maximale pouvant être versée est de 197 714€

## Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour la période du 20/04/2024 au 02/11/2024 (en application de l'article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique).

Pour ces centres de loisirs qui se déroulent lors des vacances scolaires, la ville peut s'appuyer sur ses animateurs mais elle recrute également des emplois saisonniers. Depuis plusieurs années, et comme l'ensemble des villes, la ville de Marly est confrontée à la difficulté de recruter des animateurs.

Pour 2024 seront créés au maximum 9 emplois d'animateurs saisonniers qui viendront donc renforcer les équipes présentes tout le reste de l'année.

Pour ces centres de loisirs qui se déroulent lors des vacances scolaires, la ville peut s'appuyer sur ses animateurs mais elle recrute également des emplois saisonniers. Depuis plusieurs années, et comme l'ensemble des villes, la ville de Marly est confrontée à la difficulté de recruter des animateurs.

Pour ces centres de loisirs qui se déroulent lors des vacances scolaires, la ville peut s'appuyer sur ses animateurs mais elle recrute également des emplois saisonniers. Depuis plusieurs années, et comme l'ensemble des villes, la ville de Marly est confrontée à la difficulté de recruter des animateurs.

Pour ces centres de loisirs qui se déroulent lors des vacances scolaires, la ville peut s'appuyer sur ses animateurs mais elle recrute également des emplois saisonniers. Depuis plusieurs années, et comme l'ensemble des villes, la ville de Marly est confrontée à la difficulté de recruter des animateurs.

Pour ces centres de loisirs qui se déroulent lors des vacances scolaires, la ville peut s'appuyer sur ses animateurs mais elle recrute également des emplois saisonniers. Depuis plusieurs années, et comme l'ensemble des villes, la ville de Marly est confrontée à la difficulté de recruter des animateurs.

# ELECTIONS EUROPÉENNES : RENDEZ-VOUS LE 9 JUIN 2024 !

Les élections européennes de 2024 auront lieu le dimanche 9 juin 2024 dans les vingt-sept États membres afin d'élire les députés au sein du Parlement européen pour un mandat de cinq ans.

## A MARLY, 10 BUREAUX DE VOTE !

**Bureau N° 1** : Salle des Fêtes – Pl. Gabriel Péri

**Bureau N° 2** : Ecole Maternelle J. H. Lengrand – Place Gabriel Péri

**Bureau N° 3** : Ecole Maternelle Louise Michel - Rue Camélinat

**Bureau N° 4** : Ecole Maternelle Marie Curie - Rue des Bleuets

**Bureau N° 5** : Les Premiers Pas- Rue Jules Vallès **Nouvelle adresse !**

**Bureau N° 6** : Ecole Maternelle Hurez Saint Nicolas - Rue Léon Fondu

**Bureau N° 7** : Ecole Maternelle Nelson Mandela -Rue des Arbrisseaux

**Bureau N° 8** : Restaurant Scolaire & Salle d'activités Associatives

Ecole Marie Curie - Rue des Bleuets

**Bureau N° 9** : Salle des Fêtes – Pl. Gabriel Péri

**Bureau N° 10** : Maison des Associations – 35 rue Barbara

### Votre bureau de vote figure sur votre carte d'électeur. Vous avez un doute ?

Retrouvez les informations sur votre situation électorale directement sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE)

### Envie d'être assesseur ou secrétaire ?

Contactez sans attendre le Service Elections à : [elections@marly.fr](mailto:elections@marly.fr)

« A Marly, nous avons dix bureaux de vote, répartis sur toute la commune.

Ce qui permet à chaque Marlyisien d'exercer facilement son droit de vote, à quelques pas de chez lui. Le fonctionnement d'un bureau de vote est simple : il est composé d'un président, de deux assesseurs au minimum et d'un secrétaire. Le président est un élu de la commune qui veille au bon déroulement du scrutin, au respect de la réglementation, des procédures et de l'ordre public. Les assesseurs sont, quant à eux, des électeurs de la commune qui se portent bénévoles pour participer à ce rendez-vous citoyen. Leurs rôles sont notamment de contrôler l'identité des votants, de tenir l'urne, de gérer la liste d'émargement, d'estampiller les cartes électorales. Ce sont eux également qui s'occupent, entre autres, des procurations ! Le secrétaire, est lui aussi un électeur de la commune, bénévole, qui a de nombreuses missions le jour de l'élection, parmi elles : veiller à la propreté des isolements et du bureau en général, gérer le matériel de dépouillement, rédiger les procès-verbaux, être garant de la mise à disposition des différents documents officiels... Evidemment, nos équipes municipales en charge des élections sont là pour accompagner les bénévoles dans leurs missions. Participer à la tenue d'un scrutin est une démarche citoyenne à laquelle j'invite tous les électeurs Marlysiens à



participer au moins une fois dans leur vie ! Il s'agit d'une belle expérience qui permet de s'impliquer pour sa ville et de rencontrer d'autres personnes de son quartier. »

**Serge MOREAU**, Elu chargé des ressources humaines - relations avec les partenaires sociaux - gestion des élections .

## UNE CÉRÉMONIE POUR LES JEUNES CITOYENS.

Ils ont récemment fêté leurs 18 ans ! Le 6 avril, ils étaient invités à la Cérémonie des Jeunes Citoyens au cours de laquelle ils ont reçu leur carte d'électeur pour participer à leurs premières élections le 9 juin prochain ainsi que le guide du Jeune Citoyen.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX MARLYSIENS.

Nouvellement arrivés à Marly, ils voteront eux aussi pour la première fois à Marly cette année. Ils sont nombreux à avoir répondu présents à l'invitation qui leur avait été adressée. Ainsi, le 6 avril, ils se sont vu remettre un kit de bienvenue, composé d'informations sur la ville, d'un petit cadeau et du nouveau Guide de la Propreté.

## NOS PROJETS AUX COULEURS DE L'EUROPE

### LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

#### Le saviez-vous ?

En 2022, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont visité le Parlement Européen, à Bruxelles. Ils ont eu l'occasion de rencontrer Monsieur Dominique Riquet, député européen. Le nouveau Conseil Municipal des Enfants qui s'est réuni pour la première fois le 10 avril, devrait lui aussi, vivre cette expérience prochainement !



### LE PROJET ERASMUS PRIMÉ !

Judi 4 avril, Assia Lazreg, élue en charge de la politique éducative, était à Valenciennes pour recevoir le prix "Les Inspirants", en présence d'élus du territoire, de représentants de la Commission européenne et du Parlement européen.

Ce prix a mis en valeur le projet exemplaire de notre ville pour le Projet Erasmus, ayant bénéficié d'un soutien de l'Europe et qui permettra à des élèves Marlysiens de profiter d'échanges avec d'autres villes d'Europe et notamment Olecko, notre ville jumelée en Pologne.

Une belle distinction qui met à l'honneur la ville de Marly, dans le cadre de la Semaine de l'Union européenne en Hainaut.

Le travail pour la demande d'accréditation Erasmus a démarré en 2022, même si cette ambition de faire profiter nos écoliers de sorties pédagogiques en Europe existe depuis 2020. Au début du mandat, on a tout d'abord travaillé à mieux coordonner nos actions autour des enfants, en général, notamment avec le PeDT (Projet Educatif du Territoire). Nous articulons mieux les projets entre les scolaires, les périscolaires, les extra-scolaires, la petite enfance, il y a des passerelles qui sont faites. Le PeDT comporte 4 grands axes parmi lesquels figure l'ouverture Européenne. Pour saisir l'opportunité financière d'une accréditation Erasmus, il y a un dossier très complexe à monter qui pourrait dissuader beaucoup d'établissements scolaires. C'est donc la ville qui a décidé de créer un consortium (un organisme qui va permettre de porter financièrement les projets pour différentes structures) pour ainsi porter les projets de différentes écoles de Marly. Pour monter ce dossier, la ville a bénéficié du soutien de l'Europe en Hainaut, qui sont des spécialistes des montages de projets qui accompagnent les collectivités locales. Les résultats ont été positifs, nous sommes la seule ville des Hauts-de-France à porter des projets pour les scolaires, pour nos écoles à Marly ! Quelle opportunité !



"Maintenant que l'accréditation est obtenue, les choses peuvent réellement commencer ! Les directeurs d'école peuvent nous faire part de leurs projets. Pour 2024/2025, on a déjà enregistré des demandes de mobilité ! Par exemple, la directrice de l'école Marie Curie nous a proposé un projet « Sur les traces de Marie Curie » à Varsovie. Ce qui tombe bien puisque nous avons une ville jumelée en Pologne, on a donc la chance de pouvoir faire intervenir nos partenaires polonais. La mobilité c'est aussi un magnifique booster d'ambition scolaire, ça nourrit les parcours et plus tard les carrières. J'espère obtenir une école avec une section européenne ou internationale à Marly ! Et pourquoi pas dans notre nouvelle école ? C'est le début de l'aventure ! Il y'a encore beaucoup à imaginer avec les Centres Sociaux, les jeunes de Marly, le CCAS..."

**Assia LAZREG**

Elue chargée de la politique éducative - de la famille - de la jeunesse - de la petite enfance - de l'animation du Conseil municipal des jeunes - de la relation avec les centres sociaux.

## COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN.

### LES MEMBRES DU PARLEMENT EUROPÉEN.

Le Parlement européen est composé de 705 membres élus dans les 27 États membres de l'Union européenne élargie. Depuis 1979, les membres du Parlement européen sont élus au suffrage universel direct pour une période de cinq ans.

Chaque pays détermine son propre mode de scrutin, mais doit garantir l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que le secret du scrutin. Les élections au Parlement européen sont organisées selon le système de la représentation proportionnelle.

Les sièges sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. Un peu plus d'un tiers des membres du Parlement européen sont des femmes. Les membres ne sont pas regroupés par nationalité, mais en fonction de leurs affinités politiques.



Monsieur Riquet, député européen, avec les enfants du CME.

### LA PRÉSIDENTIE DU PARLEMENT EUROPÉEN.

Élue pour deux ans et demi renouvelables, soit une demi-législature, la présidence représente le Parlement européen vis-à-vis du monde extérieur et dans ses relations avec les autres institutions de l'Union.

Elle dirige les travaux du Parlement et de ses organes ainsi que les débats en séance plénière, et veille au respect du règlement du Parlement européen.

À l'ouverture de chaque réunion du Conseil européen, la présidence exprime le point de vue et les préoccupations du Parlement sur des thèmes spécifiques et les points inscrits à l'ordre du jour. Par sa signature, la présidence rend – après son vote par le Parlement européen – le budget de l'Union européenne exécutoire. Elle signe avec la présidence du Conseil tous les actes législatifs adoptés conformément à la procédure législative ordinaire.

### LES DÉLÉGATIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN.

Les délégations du Parlement européen sont des groupes officiels de

membres du Parlement qui entretiennent et approfondissent les relations avec les parlements de pays tiers ainsi que de régions et d'organisations tierces.

Ainsi, les délégations sont le principal lien entre le Parlement et d'autres assemblées, sur place et à l'étranger.

En coopération avec les commissions du Parlement et composées de membres du Parlement européen qui soutiennent la démocratie et les droits de l'homme au-delà des frontières de l'Union, les délégations renforcent les positions du Parlement européen.

Mettant en œuvre la diplomatie parlementaire par des échanges réguliers, les délégations promeuvent l'Union européenne en général et incitent leurs partenaires à respecter les valeurs et les intérêts de l'Union.

Il existe plusieurs types de délégations : les délégations aux commissions interparlementaires officielles, les délégations aux assemblées parlementaires multilatérales et les délégations pour les relations avec un autre pays ou groupe de pays.

### LES COMMISSIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN.

Afin d'effectuer le travail préparatoire en vue des séances plénières du Parlement, les membres du Parlement européen sont répartis dans un certain nombre de commissions permanentes spécialisées. Il y a 20 commissions parlementaires, composées de 25 à 88 membres et dotées d'un président ou d'une présidente, d'un bureau et d'un secrétariat. Leur composition politique est fonction de celle de l'assemblée plénière.

source : [www.europarl.europa.eu/portal/fr](http://www.europarl.europa.eu/portal/fr)

## LA QUESTION DES COMPOSTEURS

**Vous êtes nombreux à nous interroger sur le tri des déchets alimentaires. Le déploiement, orchestré par le SIAVED, se fera à Marly en 2025. Vous serez informés de son déploiement. Sachez que :**

- Les maisons avec cour et jardin bénéficieront d'un composteur gratuit et d'un bio seau.
  - Pour les logements collectifs (appartements), des points d'apports seront installés, soit dans les résidences, soit à proximité sur l'espace public, en s'intégrant à l'espace urbain et aux espaces verts.
- Des formations vous seront proposées pour garantir un compost sain.  
En attendant le déploiement du dispositif par le SIAVED, les déchets alimentaires sont à jeter dans la poubelle des ordures ménagères.

**Si vous disposez déjà d'un lieu de compostage, valorisez dès maintenant vos déchets !**

Le compostage est un processus naturel qui permet aux déchets organiques de la cuisine et du jardin de se décomposer avec l'aide de micro-organismes, champignons et d'animaux de sol. Ces déchets sont transformés en un amendement 100% naturel et d'excellente qualité : le compost.

### CE QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR :

- Épluchures de légumes et de fruits
- Mauvaises herbes
- Feuilles vertes
- Restes de récolte du potager
- Marcs de café, sachets de thé
- Restes de repas et de pain en petites quantités, ...
- Feuilles mortes et fleurs fanées
- Branchages broyés
- Essuie-tout et mouchoirs en papier
- Cartons bruns découpés en morceaux (salis mais non souillés par des produits polluants)
- Papier journal
- Copeaux, paille, foin
- Litières d'animaux herbivores
- Coquilles de noix concassées

### CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR :

- Matières synthétiques (nylon, etc.)
- Plastiques, métaux, verre
- Cendres de charbon
- Magazines
- Litière pour chat
- Contenu de sacs d'aspirateur
- Bois traités ou vernis

**plus d'infos et de conseils à retrouver dans le nouveau guide de la propreté !**



### STOP AUX OFNI !

Les OFNI, ce sont les Objets Flottants Non-Identifiés, qui polluent nos cours d'eau ! En partenariat avec le SyMEA (Syndicat Mixte Escaut et Affluents) et le SAGE Escaut (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), un barrage flottant sera mis en place fin août avenue Fabien Thiémé, au pont proche de TMF. Il permettra de collecter les déchets (cannettes, bouteilles plastiques, mégots...) emportés par le courant, et ce, pendant 3 semaines. Un ramassage des déchets sera ensuite organisé le 21 septembre.



## TROIS MILLIARDS D'ARBRES SUPPLÉMENTAIRES À L'HORIZON 2030

À L'HORIZON 2030



### TROIS MILLIARDS D'ARBRES SUPPLÉMENTAIRES À L'HORIZON 2030 ? MARLY Y CONTRIBUE !

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 s'engage à planter au moins 3 milliards d'arbres supplémentaires dans l'UE d'ici à 2030. Le principe : le bon arbre, au bon endroit, au bon moment, et dans le bon objectif.

Cette opération menée à l'échelle européenne a pour but de :

- augmenter les surfaces boisées et le couvert forestier dans l'UE
- renforcer la résilience des forêts et leur rôle dans le mécanisme d'inversion de la perte de biodiversité
- limiter le changement climatique et nous aider à nous y adapter

La ville de Marly s'engage dans la démarche ! Avec le réaménagement du cœur de ville, ce sont **95 arbres répartis en 24 essences** qui sont plantés. L'opération "une naissance, un arbre" qui connaitra sa 4<sup>e</sup> édition cette année, a déjà permis la plantation de **1600 arbres...** Avec le nouveau groupe scolaire, le projet du Parc Urbain, **ces chiffres ne feront que grandir !**

Comme ID Mode, vous souhaitez un encart publicitaire dans le magazine Pleine Page ?  
Contactez le service communication de la ville de Marly à : [communication@marly.fr](mailto:communication@marly.fr)



## ID MODE

SHOW ROOM

Votre boutique de prêt-à-porter féminin et chaussures.

« Être stylée c'est tout simplement oser avec goût. »

Isabelle DUPONT, créatrice d'ID Mode

- De nombreux articles de fabrication italienne
- Accessoires : bijoux, sacs, foulards...
- Carte cadeau disponible en boutique
- Arrivages réguliers
- Matières confortables
- Style chic et décontracté
- Du 34 au 52
- Espace dédié aux chaussures

**ID MODE**  
Espace Entreprises  
8, rue Jean Jaurès à Marly  
06 51 33 05 18  
Ouvert les mardis, vendredis et samedis  
de 10h à 12h et de 15h à 19h





## L'ACTU DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### INAUGURATION DU CCAS.

Le jeudi 22 février matin a été officiellement inaugurée la nouvelle adresse du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Marly, par Jean-Noël Verfaillie, président du CCAS et Alice Dupont-Donnet, élue en charge de l'action sociale, du CCAS et du grand âge, Christophe Marchant, directeur du CCAS, et de nombreux élus de la ville.

En effet, oubliez l'adresse Place Gabriel Péri, place désormais à un lieu mieux adapté avec un vrai espace d'accueil et des bureaux pour les rendez-vous : 1 place Jules-Henri Lengrand.

En 2023, le CCAS a reçu près de 7 500 visites pour un accompagnement par les équipes du CCAS de Marly. Un accompagnement et un soutien qui s'adressent à tous les marlysiens qui rencontrent une difficulté ou qui souhaitent être accompagnés dans leur projet. Les profils sont divers, familles, personnes seules, personnes en situation de handicap, aînés, en situation précaire, à la recherche d'emploi ou isolées....

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée devant de nombreux invités, mais aussi des partenaires et des bénévoles.

### JEUDIS DES AÎNÉS

Ils sont devenus des rendez-vous très attendus, chaque mois ! Depuis le début de l'année, ils ont eu pour thématique l'informatique, le chocolat, la Saint Patrick ou encore l'activité physique adaptée. Les prochains vous emmèneront en escapade à Le Quesnoy, vous feront cuisiner des recettes ultra-vitaminées et même fabriquer des bougies ! Informations et inscriptions auprès du CCAS !



**DIMANCHE  
23 JUIN  
2024**

### NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Vous fêtez vos 50 ans ou 60 ans de mariage en 2024 ?  
Inscrivez-vous avant le 31 mai auprès du CCAS (ccas@marly.fr ou 03 27 23 99 24)

**DERNIER  
DÉLAI  
POUR VOUS  
INSCRIRE!**



**SAMEDI 22 JUIN 2024**

**10H > 22H**

**SALLE DUMONT  
RUE GILLES FABRY - MARLY**

- Rencontre avec les associations
- Démonstrations et initiations
- Défi des 2024 kilos de bouchons
- Concerts de Luke Hulul et Kroma
- Foodtrucks (cuisine créole, burgers, crêpes, gaufres...)
- Jeux gonflables pour les petits et les grands

Scannez ce QR code avec votre téléphone pour en savoir plus sur cette super journée !



### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**Dimanche 9 juin**

Vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote à l'occasion des élections Européennes ?

Contactez le service des élections  
au 03 27 23 99 00

### SOLIDARITÉ

**Don du sang**

• **mardi 18 juin après-midi**  
à la salle Dumont



### JEUDIS DES AÎNÉS

- **23 mai : Atelier Floral.**
- **20 juin : Sortie d'une journée à Le Quesnoy.**
- **4 juillet : Cuisinons les fruits et légumes d'été.**  
un atelier riche en vitamines.
- **12 septembre : une rentrée Hygge.**  
avec une fabrication de bougies.
- **21 novembre : Initiation à l'œnologie.**
- **5 décembre : Grand loto au profit du Téléthon.**

### AUSSI, POUR LES AÎNÉS

- **Du 30 septembre au 6 octobre :**  
- **Semaine bleue** avec de nombreuses animations  
(programme à venir)
- **Banquet des aînés.**
- **Mercredi 6 novembre : goûter**

Informations et réservation auprès du CCAS :

- Par téléphone : 03 27 23 99 24
- Par mail : CCAS@marly.fr

### À LA MÉDIATHÈQUE

Lieu à venir, restez connectés (lire page 20)

- **Dans le cadre de la fête mondiale du jeu :**  
- Vendredi 24 mai de 18h30 à 22h soirée jeux de stratégies à partir de 12 ans et initiation au codage avec le Mbot dès 8 ans. Sur inscription.
- Samedi 25 mai de 14h à 18h des animations pour toute la famille : un espace pour les tout-petits, des parcours de billes, jeux de société, jeux en bois
- **L'illustration à l'honneur** avec Magali Dulain.  
- Dernière session de la Résidence mission Magali DULAIN le mercredi 22 mai à 16h30
- **Bébés lecteurs** (0-3 ans).  
- Samedi 1er juin à 10h30
- **Heure du conte** à 16h30 (3 à 6 ans)  
- Mercredi 15 mai  
- Mercredi 5 juin  
- Mercredi 19 juin

Réervations à [mediatheque@marly.fr](mailto:mediatheque@marly.fr)

### GRANDE BROCANTE DE MARLY

**DIMANCHE 28 JUILLET DÈS 6H.  
INSCRIPTIONS SUR MYBROCANTE.FR**



Scannez le QR code

### DESCENDONS AU JARDIN

**LE SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN**

au Jardin des Coquelicots de 10h à 18h.

Troc du jardinier, animations pour toute la famille...



### JOURNÉE SPORTS & JEUX

**SAMEDI 20 JUILLET**

De 10h à 18h, au parc Jacques V'

Cette journée festive autour des sports et des jeux, sera clôturée par le spectacle de Vincent Warin intitulé "L'homme V", une pièce acrobatique et dansée en solo BMX avec un violoncelle live.

## FERMETURE TEMPORAIRE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS.

La raison de cette fermeture fait suite au rapport du cabinet d'audit Veritas réalisé à la demande de la Municipalité en début de ce mois d'avril. Dans le cadre du projet de réaménagement des espaces au sein du bâtiment afin d'installer la nouvelle médiathèque municipale, des fissures ont été constatées.

**La conclusion du rapport d'audit est sans appel : « Compte tenu des désordres relevés, à ce jour, il existe un risque de : rupture des poutrelles métalliques et de rupture des linteaux en façade »**

Il s'agit d'un véritable coup dur pour la Municipalité puisque l'objectif était d'inaugurer officiellement la transformation de la ludothèque en médiathèque courant 2024. Mais pour Jean-Noël VERFAILLIE, Maire de Marly, il n'est pas question de faire prendre le moindre risque aux enfants, aux parents, aux associations et au personnel municipal présent sur place. Le bâtiment a donc fermé ses portes le 15 avril.

Tout est actuellement mis en oeuvre pour étudier la possibilité de maintenir les activités programmées de la Médiathèque dans un espace provisoire. Quant aux associations, un espace mutualisé est en train d'être aménagé au sein du Boulodrome LEKADIR.

Cet équipement, avait pourtant fait l'objet d'une grosse rénovation en 2014 par la précédente Municipalité, pour un coût d'1 200 000 euros. Dans l'attente d'études complémentaires sur la sécurité puis du chiffrage des travaux, et donc le devenir du bâtiment, force est de constater que la rénovation d'il y a à peine 10 ans, ne permet pas de poursuivre l'exploitation du bâtiment en toute sécurité.

### RESTEZ INFORMÉS !

→ Site : [www.marly.fr](http://www.marly.fr)

→ Page Facebook et application :



Villedemarly59

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE NOTRE VILLE !

Scannez le QR code



## UNE PREMIÈRE SAINT PATRICK RÉUSSIE !

Plus de 250 personnes sont venues fêter la Saint Patrick au Stade Denayer le vendredi 15 mars, au son du groupe français de néo-folk celtique Lockins.

Monsieur le Maire, Jean-Noël Verfaille, et Laurence Morel, élue en charge de la culture, ont lancé les festivités de ce MMM particulier. Les trois musiciens ont ensuite embarqué le public avec des ballades irlandaises, des jigs endiablés et des reels virevoltants, pendant plus de deux heures ! Pour la fête, un chapiteau a été installé, le foodtruck du coyote café et la Brasserie de la Villette étaient présents pour ravitailler les troupes.

**On remet ça l'année prochaine ?**

### Le saviez-vous ?

Chaque mois, un nouveau concert gratuit est donné dans le cadre des Moments Musicaux Marlysiens, les réservations ouvrent un mois avant chaque événement et se font par mail à : [evenementiel@marly.fr](mailto:evenementiel@marly.fr)



### DÉAMBULATION POÉTIQUE...

Le mercredi 27 mars, une vingtaine de personnes ont participé à la balade poétique organisée dans le quartier de la médiathèque avec Nicolas Minair à la lecture et Laurence Morel au chant. La déambulation s'est achevée par une mise à l'honneur du poète Marlyisien qui est également enseignant à Marly et a reçu le prix Lucie DELARUE-MARDRUS pour son dernier recueil « Traversées ».



### L'ART DANS NOS QUARTIERS !

Dans le cadre du parcours "Les quartiers d'art", le Printemps Culturel mène une action intercommunale d'accès à la culture pour tous, financée par la Ville de Marly et le Centre Social et Culturel de la Briquette. Les enfants du quartier de La Briquette et de l'école Nelson Mandela ont travaillé avec les artistes du Collectif Artimuse pour la création de 2 chimères de plus de deux mètres fabriquées avec du bois de cagette, pendant deux semaines. En effet, l'action se déroulait la première semaine (vacances scolaires) avec le Centre Social et la deuxième semaine avec l'école Nelson Mandela. La restitution de ce travail collectif a eu lieu vendredi 15 mars en fin de journée. Bravo à tous pour ce travail aussi impressionnant que coloré !



## ON T'EXPLIQUE LES CONSEILS DE QUARTIER !



### Comment sont nés les Conseils de Quartiers ?

La loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 rend obligatoire la création de Conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. Même si elle ne s'applique pas à Marly (nous sommes environ 12 000 habitants), les élus ont souhaité mettre en place ce dispositif. Les Conseils de quartier ont été créés en 2023.

Les Conseils de quartiers sont au nombre de 4 dans notre ville (Centre-ville, La Rhonelle, Les Passiflores, Marly Sud) et ils ont plusieurs objectifs :

- Intégrer toujours plus les Marlysiens dans la vie de la ville et ses projets.
- Favoriser les actions et les idées qui améliorent la vie quotidienne dans les quartiers.
- Encourager le rapprochement entre les élus et les habitants.
- Inciter les habitants d'un même quartier à échanger pour améliorer le cadre de vie.

Les Conseils de quartier permettent de réfléchir et de proposer des actions destinées à améliorer la vie des quartiers. Par exemple, le Conseil de quartier Centre-ville a eu l'idée de créer un parc pour les chiens !

### La composition d'un Conseil de quartier :

- Un président qui est un élu de la ville
- Un vice-président, élu par les membres titulaires et suppléants. Il est le référent des habitants auprès de la Ville. Il anime les réunions avec le Président du Conseil de quartier et peut les présider en son absence.
- Un secrétaire, élu par les membres titulaires et suppléants

Les élus informent et expliquent les actions et projets menés sur la commune, qu'ils se réalisent à l'échelle du quartier, de la commune ou de l'intercommunalité.

Les membres des Conseils de quartier informent les élus des sujets touchant la vie des habitants du quartier ou des difficultés rencontrées dans leur quartier.

Il y a des conditions pour rejoindre un Conseil de quartier, il faut habiter à Marly depuis au moins 6 mois, être majeur, ne pas faire partie du personnel communal.

Il y a un sujet que tu aimerais voir dans cette rubrique ?  
Envoie ta question à : [communication@marly.fr](mailto:communication@marly.fr) !



## Conseils de quartier !



## LA PREMIÈRE RÉUNION INTERQUARTIERS A EU LIEU !

Le 22 février dernier a eu lieu la première réunion interquartiers de la ville. Les Conseils de quartiers sont quatre à Marly et permettent aux Marlysiens de créer du lien social et d'être acteurs de leur quartier.

Frédérique Viste, élue de la ville en charge de la vie des quartiers, des conseils de quartiers, de la démocratie participative et de la vie publique, a tout d'abord remercié les membres des quatre conseils qui « se sont engagés pour améliorer le cadre de vie de nos quartiers, la propreté, le bien vivre ensemble... ». Elle a rappelé que ces Conseils de quartiers sont un lieu d'échange et un moyen pour la municipalité d'être au plus près des citoyens. Elle a ensuite laissé la parole aux membres des quatre Conseils qui ont pu présenter le bilan de l'année 2023 et les projets pour 2024. Monsieur le Maire a clôturé la réunion en remerciant une nouvelle fois les membres pour leur engagement dans les quartiers et les projets déjà menés en 2023 (opérations nettoyage, rallye découverte, festivités...) et ceux à venir pour cette année, comme, le Parc Canin.

### VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LE CONSEIL DE VOTRE QUARTIER ?

- Centre-ville ([centreville@marly.fr](mailto:centreville@marly.fr))
- La Rhonelle ([larhonelle@marly.fr](mailto:larhonelle@marly.fr))
- La Briquette - Guynemer ([marlysud@marly.fr](mailto:marlysud@marly.fr))
- Les Floralies - Cité des Oiseaux ([lespassiflores@marly.fr](mailto:lespassiflores@marly.fr))

#### Info

Vous ne savez pas à quel Conseil de quartier vous êtes rattaché ?  
Envoyez un mail à [quartiers@marly.fr](mailto:quartiers@marly.fr)



"L'an dernier, les Conseils de quartier se sont mis en place, ils ont mené des premières actions comme des opérations nettoyages ou une fête à l'occasion du 14 juillet. Cette année, les idées se concrétisent de manière encore plus forte. C'est le cas du Parc Canin, imaginé par le Conseil de quartier Centre-ville et qui sera inauguré rue Roger Salengro en septembre ! Les premiers arbres ont déjà été plantés, l'espace va être clôturé... Il y avait une vraie attente des habitants, grâce à l'implication et au travail des élus et habitants membres du Conseil de quartier, ce sera chose réalisée !"

#### Frédérique VISTE

Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers  
comités de quartiers et démocratie participative vie publique

### ET SI VOTRE TOUTOU DEVENAIT L'UN DES AMBASSADEURS DU PARC CANIN DE MARLY ?



Un studio photo est prévu pour votre compagnon !

N'oubliez pas de venir chercher votre distributeur de sacs à crottes ! Ils sont disponibles à l'accueil de la Mairie et du CCAS, 1 seul par foyer, dans la limite des stocks disponibles.

#### Heureux propriétaire d'un chien ?

Le samedi 7 septembre à 11h sera inauguré le premier parc canin, rue Roger Salengro. Ce projet est porté par le Conseil de Quartier centre-ville. Plusieurs dizaines de portraits de chiens seront réalisés et seront exposés, de façon durable, sur les grilles du parc !

#### Envie de mettre votre compagnon en vedette ?

Envoyez votre candidature par mail avant le 16 juin 2024 à : [communication@marly.fr](mailto:communication@marly.fr) en précisant vos coordonnées (adresse, mail et téléphone, le prénom, l'âge et la race de votre chien).

Si nous recevons plus de candidatures que d'espace disponible, un tirage au sort sera effectué. Afin d'assurer le meilleur déroulement lors de la séance photo, il est essentiel que votre chien réponde à l'ordre "assis", soit sociable avec ses congénères et soit, évidemment, vacciné. Vous devrez être disponible en journée, la première semaine de juillet, pour la séance photo.

Règlement complet : scannez le QR code >





## PATRICIA ET ANDRÉ FOURNIER, SONT CERTIFIÉS ARTISANS EN'OR !

Pour fêter cette distinction, Jean-Noël Verfaillie, Maire de Marly, Philippe Guilbert, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France, Michel Guillemain, Responsable Partenariats à la Banque Populaire, Alain Duciel Président de la Commission territoriale Maubeuge-Val de Sambre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France, Karine Flament, référente Artisan En'Or Nord Pas de Calais et Claudia Labreche, cheffe de projet Artisan En'Or se sont rendus au sein de la boulangerie – pâtisserie - chocolaterie Aux Délices, située avenue Henri Barbusse.

### ILS SONT NOUVEAUX À MARLY !



Moonstep met à votre disposition des bureaux privés et des salles de réunions et de formations jusqu'à 20 personnes. Parking privatif et gratuit, accès en sortie d'autoroute.  
Site : [www.moonstep.fr](http://www.moonstep.fr) / Mail : [contact@moonstep.fr](mailto:contact@moonstep.fr)  
Tél : 06 09 79 92 80



Le jardin de l'audace propose un coaching spécialisé dans l'accompagnement des enfants et des adolescents.  
Site : [lejardindelaudace.fr](http://lejardindelaudace.fr) / Mail : [cindy.paszkiwicz@jdl.fr](mailto:cindy.paszkiwicz@jdl.fr)  
Tél : 07 86 65 86 16



Domaine du cheveu, ce salon cocooning, propose des massages crâniens, des soins du cuir chevelu et du cheveu et un service personnalisé pour les prothèses capillaires.  
Mail : [ledomaineducheveu@gmail.com](mailto:ledomaineducheveu@gmail.com)  
Tél : 06 18 80 52 57



M & H Bijoux showroom s'est installé sur la zone entreprise rue Jean Jaurès. Marie-Hélène propose une sélection de bijoux, montres et accessoires pour petits et grands. Attention, les horaires varient. Plus d'informations sur sa page Facebook : M&H bijoux ou par tél : 06 70 26 79 84

### INFO

#### Commerçant ou futur commerçant à Marly ?

Retrouvez les informations utiles sur [Marly.fr](http://Marly.fr) rubrique Vivre à Marly > Entreprendre ou contactez directement Léa Bougeant, Manager de centre-ville par mail : [lea.bougeant@marly.fr](mailto:lea.bougeant@marly.fr)

#### Le saviez-vous ?

La certification Artisans En'Or est un signe de reconnaissance qui valorise une démarche avec des critères exigeants :

- 80% minimum de fait maison
- Le respect de la chaîne du froid
- Le respect des normes d'hygiène
- Un service de qualité
- La compétence des équipes
- La traçabilité des produits
- La qualité des matières premières

### ULTRA VET DÉMÉNAGE !

Le cabinet de l'avenue Henri Barbusse et celui situé à Saultain se réunissent pour toujours mieux s'occuper de vos animaux et s'installent sur la zone commerciale face au collège ! Ouverture : été 2024 !



### CHAUSSEXPO DEVIENT chousseo.

Comme 70 autres boutiques en France, Chaussexpo change d'enseigne et devient Chausséa et vous propose toujours une large gamme de chaussures et d'accessoires pour toute la famille. A retrouver, sur la zone commerciale de Carrefour !



## DU TIR À L'ARC POUR LE 8 MARS !

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes, l'association Les Archers de Marly avait convié à la salle du Caillou, toutes les femmes (en priorité!) désireuses d'essayer le tir à l'arc et de découvrir toutes les sensations procurées par ce sport d'adresse, de concentration et de force mentale et physique. Les élus Estelle Boute, Joël Boute, Bruno Leclercq et Patrick Lemaire, qui étaient venus les encourager, se sont d'ailleurs laissés tenter par l'exercice.

L'association compte déjà 19 femmes sur 44 licenciés. Alors mesdames, tentées par l'expérience ? Contactez l'association au 03 27 41 53 00 ou par mail à : [archersdemarly@gmail.com](mailto:archersdemarly@gmail.com) ou venez directement rencontrer les Archers lors du forum des Assos le samedi 22 juin.

### BRAVO AU BUSHIDO KARATÉ DE MARLY !

Lors de la compétition de Karaté Contact Tous Styles, organisée à Raismes, le club a raflé des médailles dans toutes les catégories ! Bravo.



### UNE BELLE JOURNÉE AU BARAGRAPHE !

Situé dans le quartier des Florales, le Baragraphe est une association qui recycle des livres neufs, issus d'inventus et destinés à la destruction. Le Baragraphe les propose à des prix attractifs. A l'occasion de la Foire aux livres qui s'est déroulée le samedi 6 avril, de nombreux élus de la ville ont fait escale pour (re)découvrir les lieux. Une inauguration officielle aura lieu dans quelques mois, mais d'ici là, n'hésitez pas à pousser les portes de la boutique.



### MERCI POUR VOTRE ENTHOUSIASME !

Vous le savez : l'objectif est de collecter 2024 kilos de bouchons et de les rassembler à l'occasion d'Assos en fête. Vous êtes nombreux à vous mobiliser ! MERCI ! On ne lâche rien, chaque bouchon compte...et rendez-vous pour une belle journée festive, au Stade Denayer, le samedi 22 juin.

#### Le saviez-vous ?

Les bouchons seront rassemblés dans une benne de 20m<sup>3</sup>, gracieusement prêtée par Valengreen, entreprise située sur la Zone des 10 Muids, que nous remercions déjà chaleureusement.



# LES REGISTRES DU 31 JANVIER AU 9 AVRIL 2024.

## Ils se sont dit OUI !

Mohamed-Rédha BOURI et Camille LÉCUYER - 17 février 2024  
Muhammad NOOR et Véronique BERTEAU - 13 avril 2024

## Bienvenue à...

Sacha, Alain, Lou PERRON - 17 octobre 2023  
Capucine SLIMANI - 01 janvier 2024  
Assiya MELKI - 20 janvier 2024  
Soline PLEE - 02 février 2024  
Mohamed KEITA - 11 février 2024  
Adrien SWALENS - 12 février 2024

Tom DUSSART - 19 février 2024  
Izyan SAIDANI - 23 février 2024  
Mila GUIDEZ - 26 février 2024  
Suhayb ALI - 28 février 2024  
Yanis OUSSANI - 03 mars 2024  
Céleste GAILLET TROQUET - 08 mars 2024

## Ils nous ont quittés...

Fernande LEPACHELET veuve de Léonard TARTE - 21 janvier 2024 - 88 ans  
Jacqueline DUEZ veuve de André LEMAIRE - 23 janvier 2024 - 88 ans  
Marie-France LEGRAND divorcée de Jean-Marie CHAUWIN - 27 janvier 2024 - 74 ans  
Philippe LOBERT divorcé de Valérie BREVIAIRE - 01 février 2024 - 56 ans  
Rosaline MALOK veuve de Fernand VAN PUYENBROCK - 06 février 2024 - 91 ans  
Fabienne DUFOUR veuve de Jean-Claude LINGARD - 09 février 2024 - 75 ans  
Marie MATUSZAK veuve de Jacques TRIGALET - 10 février 2024 - 88 ans  
Georgette CLAISSE veuve de Jacques ANDRIES - 11 février 2024 - 88 ans  
André DUMALIN époux de Liliane DELHAIE - 15 février 2024 - 81 ans  
Francis FONTAINE veuf de Berthe STREMEZ - 24 février 2024 - 89 ans  
Robert HAYET époux de Colette HARLÉ - 27 février 2024 - 90 ans  
Isabelle RÉGNIEZ célibataire - 29 février 2024 - 56 ans  
Françoise MANEZ épouse de Jean MOUTY - 01 mars 2024 - 70 ans  
Marie-Antoinette DELFOSSÉ veuve de Jacques BOUDART - 05 mars 2024 - 86 ans  
Stéphane TIMMERMAN divorcé de Sergine AUBE - 05 mars 2024 - 56 ans  
Serge FOURNIER époux de Huguette LÉTIENNE - 05 mars 2024 - 87 ans  
Guy CHENEL veuf de Annie-France GROSSO - 06 mars 2024 - 89 ans  
Manuel PINHEIRO GRILO époux de Filomena De Jesus FAISCA SALVADO - 06 mars 2024 - 84 ans  
Marcelle BAILLEUX veuve de Pierre CACCAMO - 17 mars 2024 - 89 ans  
Noëlla TELLE veuve de Robert WATTIER - 24 mars 2024 - 94 ans  
Henri ZULIANI veuf de Thérèse COTTERRE - 25 mars 2024 - 90 ans  
Odette POTEAU veuve de Roger DATH - 26 mars 2024 - 86 ans



Hommage à  
André PEULMEULE

Il nous a quittés le jeudi 18 janvier, à l'âge de 91 ans. Figure locale, il était très attaché à la ville de Marly, pour laquelle il œuvrait tel un historien, en faisant découvrir le patrimoine Marlyzien.

## Groupe de la majorité

Nous venons d'adopter notre 4e budget depuis notre élection en 2020. Nous sommes toujours dans la même ligne de conduite : baisse des impôts, maîtrise des dépenses de fonctionnement, gros budget investissement pour rattraper le retard pris par la ville pendant les mandats précédents.

Les différents groupuscules d'opposition ont voté contre ces budgets en nous expliquant que les baisses d'impôts privent la ville de ressources, que les investissements que nous réalisons ne sont pas nécessaires et qu'il faudrait plutôt augmenter les charges de fonctionnement en embauchant plus de fonctionnaires et en rajoutant des missions sociales à notre municipalité.

Notre désaccord sur la vision de conduire une ville est une parfaite illustration de l'importance de la politique au niveau local. Leurs priorités sont très différentes des nôtres et si elles sont souvent animées (ou habillées) par de nobles sentiments, elles conduisent inéluctablement à la situation dans laquelle nous avons trouvé la ville en 2020 : personnel pléthorique, coûts de fonctionnement énormes, augmentation d'impôts colossale et pourtant, incapacité à investir, bâtiments sans maintenance, routes sans entretien, écoles délabrées, ... Et cela sans même parler des sommes énormes gâchées en omettant de demander des subventions accordées automatiquement par l'Etat pour les 1,1 Million d'Euros de comblement des carrières ou encore en mettant 1,2 Million d'Euros pour soi-disant rénover la Maison des Associations et cela en mettant en danger la structure même du bâtiment que nous avons dû fermer par sécurité mi-avril.

N'en déplaise à nos donneurs de leçons, prisonniers d'une posture d'opposition bête et méchante, nous avons remis la ville sur des bases saines et nous avons maintenant la capacité d'investir pour la rendre plus belle, plus agréable et plus sûre.

Nous ne pouvons pas tout faire, pas tout faire en même temps mais nous mettons toute notre énergie pour en faire le plus possible dans le temps que vous nous avez accordé.

Les élus de la majorité

## Groupe « Unis pour Marly »

Le budget adopté par le Maire et ses sbires confirme leur politique destructrice. Les chiffres révèlent leur total mépris envers les services essentiels à la population. Les personnes âgées sont négligées, les associations sportives, culturelles et sociales sont abandonnées. Les Marlysiennes et les Marlysiens sont confrontés quotidiennement à la saleté de leurs rues, à l'état déplorable de leurs trottoirs et des espaces publics. Mais le Maire préfère endetter la collectivité à coup de millions pour la réalisation d'un parc ou de projets complètement décalés des réalités et de vos préoccupations. Cette gabegie vous devrez la payer à court terme !!!

Unis pour Marly

## Groupe des élus Socialistes

Lors du Conseil Municipal de mars, les élus ont voté en faveur du projet de création d'un parc urbain qui mettra en valeur la Rhonelle. Rappelons que ce projet est valorisé à hauteur de 9,6 M€, ce qui représente une somme très importante pour notre commune. A la lecture du budget 2024 voté ce 04 avril, rien n'apparaît concernant la réfection des voiries de nos quartiers qui sont parfois en très mauvais état. Pourtant, un diagnostic complet a été réalisé et un plan pluriannuel de reprise de l'ensemble des voiries de notre commune a été établi. A titre d'exemple, les rues P. GAUGUIN et Gaston MONMOUSSEAU ont été citées lors des vœux 2024 de notre Maire. Espérons que le parc urbain ne sera pas réalisé au détriment de la rénovation de nos voiries !

Christian CHATELAIN

## Groupe des communistes et républicains

Sans la qualité de l'éducation, l'apprentissage des fondamentaux ne peut être assuré. Laïcité, citoyenneté, culture, confiance, lutte contre toutes les formes de discrimination, réduction des inégalités, sont au centre de la réussite pour tous à l'école. Pourtant à Marly, 3 classes encore fermeront à la rentrée prochaine. NON AUX FERMETURES, OUI A PLUS DE MOYENS DANS NOS ECOLES, OUI aux classes à taille humaine. Pas de mobilisation des élus de la Majorité !! Pourtant, comme l'écrit le proverbe, il faut tout un village pour élever un enfant. Qu'en pensez-vous ?

COMMUNISTES ET REPUBLICAINS  
Marie Thérèse HOUREZ et  
Virginie MELKI TETTINI

## Horaires de la mairie

Les services municipaux vous accueillent aux jours et horaires suivants :

→ du lundi au vendredi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

→ le samedi : 8h30 - 12h

▶ **CCAS** Nouvelle adresse !

1 place Jules-Henri Lengrand  
(ancien centre des impôts)

→ du lundi au vendredi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

## Numéros utiles

• **Accueil Mairie**  
03 27 23 99 00

• **Services Techniques Municipaux**  
03 27 29 54 29

• **Police Municipale**  
03 27 23 99 17

• **CCAS**  
03 27 23 99 24

• **Appel d'urgence européen**  
112

## Permanences

• **Conciliateur de justice sur rendez-vous, tous les lundis de 14h30 à 16h30 à la Mairie.**

Prenez rendez-vous :  
→ par téléphone au 03 27 23 99 00  
→ par mail à [mairie@marly.fr](mailto:mairie@marly.fr)

• **Service des Finances Publiques sur rendez-vous au CCAS.**

Prenez rendez-vous :  
→ sur place, auprès du CCAS  
→ par téléphone au 03 27 23 99 24



**SAMEDI 22 JUIN 2024**  
**DÈS 16H30**



**CONCERTS**  
**GRATUITS**  
**LUKE HULUS**  
**16H30**  
**KROMA**  
**19H**

**ASSOS EN FÊTE**  
**FOODTRUCKS**  
**JEUX GONFLABLES**

**STADE DENAYER**  
**RUE GILLES FABRY - MARLY**